

Consultation des détails des modules

Formation et apprentissage en Pharmacie 4 - FORAP4

Code du module:	FORAP4
Unité capitalisable:	Apprentissage en pharmacie 2 (PHARM2)
Profession:	Assistant en pharmacie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

<div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">1</div>	<p>L'apprenti est capable de gérer correctement une commande.</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 2px; width: fit-content; margin: 5px auto;">Note maximale: 18</div>
<p>INDICATEURS</p> <p>L'apprenti connaît les dispositions internes en vigueur pour la préparation d'une commande. L'apprenti gère une commande dans les conditions internes en vigueur, à l'aide des outils d'assistance disponibles au sein de l'entreprise. L'apprenti se sert des différents outils de communication (fax, Internet, téléphone).</p> <p>SOCLES</p> <p>L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.</p>	

2

L'apprenti est capable d'effectuer une vente avec conseil de produits non soumis à la prescription.

Note maximale: 18

INDICATEURS

L'apprenti prend connaissance du souhait du client. L'apprenti respecte les dispositions légales. L'apprenti conseille correctement le client. L'apprenti explique globalement les particularités et la manipulation des produits traités au cours théoriques à l'école. L'apprenti choisit le produit correspondant. L'apprenti est capable de rechercher des informations concernant les produits. L'apprenti accomplit intégralement toutes les étapes de la vente. L'apprenti respecte les règles de la discrétion.

SOCLES

L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

3

L'apprenti est capable de délivrer une prescription médicale.

Note maximale: 18

INDICATEURS

L'apprenti vérifie les indications sur l'ordonnance. L'apprenti respecte les dispositions légales. L'apprenti assemble correctement les produits et les annote avec les informations requises. L'apprenti complète correctement la grille de dispensation. L'apprenti est capable de conditionner et de préparer correctement les médicaments prescrits. L'apprenti soumet l'ordonnance au pharmacien pour un contrôle. L'apprenti accomplit intégralement toutes les étapes d'une délivrance correcte. L'apprenti accomplit intégralement toutes les étapes de la vente.

SOCLES

L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

4

L'apprenti est capable de documenter ses expériences d'apprentissage.

Note maximale: 6

INDICATEURS

L'apprenti alimente régulièrement et soigneusement le carnet d'apprentissage.

SOCLES

L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.